



FORMULAIRE D'ADHÉSION ESTRIE À CHEVAL 2021

(1^{er} janvier au 31 décembre)



Première demande **ou** Renouvellement

Je désire adhérer à titre de :

MEMBRE FAMILIAL* **70 \$**

MEMBRE INDIVIDUEL **45 \$**

* L'adhésion familiale s'applique à une famille composée de deux conjoints avec ou sans enfants. Les enfants sont âgés de moins de 18 ans et sont domiciliés à la même adresse.

Êtes-vous propriétaire ou utilisateur d'un cheval ? Propriétaire Utilisateur

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Naissance: _____ / _____ / _____
(Date de) JJ MM Année

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. : _____ COURRIEL : _____

CONJOINT :

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Naissance: _____ / _____ / _____
(Date de) JJ MM Année

ENFANT(S) :

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Naissance: _____ / _____ / _____
(Date de) JJ MM Année

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Naissance: _____ / _____ / _____
(Date de) JJ MM Année

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Naissance: _____ / _____ / _____
(Date de) JJ MM Année

PREMIÈRE DEMANDE soustraire **5 \$** **ou** **AVANT 1^{ER} FÉVRIER 2021 soustraire** **5 \$**

INTER-CLUB AVEC MRC D'ACTON supplément de **20 \$**

ÊTES-VOUS MEMBRE(S) RÉGULIER(S) DE CHEVAL QUÉBEC?

OUI Numéro(s) : _____
SVP Faire parvenir une copie de votre ou vos cartes de Cheval Québec

NON **OBLIGATION de devenir membre(s) « club » de Cheval Québec : ajouter**

CHEVAL QUEBEC – 1 personne **25 \$**

CHEVAL QUEBEC – 2 personnes **50 \$** Choisir cette option pour les conjoints

CHEVAL QUÉBEC – Familial **75 \$** Pour les familles de trois personnes et plus

SVP inscrire le

TOTAL À PAYER : _____ Comptant Chèque Virement bancaire : danielletrrottier29@gmail.com

(Voir page 2)

Je m'engage à respecter le code d'éthique du club Estrie à cheval et le règlement de sécurité de l'organisme Cheval Québec. Je peux consulter ces documents sur le site www.estrieacheval.com et www.cheval.quebec.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date

INFO : « Coggins test » en 2021? Oui Non Vous le renouvelez ? Chaque année Aux deux ans

Il n'est pas obligatoire pour le moment de détenir un certificat de « Coggins test », mais il est toutefois fortement conseillé aux deux ans par les membres du CA.

Poster le formulaire à l'adresse suivante:

Estrie à cheval inc.
À l'attention de Danielle Trottier
620, ch. Alfred-Desrochers
Orford, QC J1X 6J4

Veillez libeller le chèque à l'ordre de : Estrie à cheval inc.

ou

Effectuer votre virement Interac à l'adresse suivante:

danielletrottier29@gmail.com

Ne pas oublier d'envoyer à la même adresse votre réponse à votre question secrète

Veillez noter qu'aucun remboursement ne sera accepté

***** Si vous voulez des cartes de sentiers, communiquez avec les directeurs de secteurs.
Coordonnées sur le site internet ; www.estrieacheval.com**

Suivez-nous sur Facebook !

Les assurances des membres

Il est important que tous soient informés que tout propriétaire ou utilisateur d'un cheval est régi par l'article 1466 du Code civil qui se lit comme suit:

" Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fût égaré ou échappé. La personne qui se sert de l'animal en est aussi, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire. "

C'est la raison pour laquelle vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette année, seule l'assurance incluse en adhérant à Cheval Québec (voir www.cheval.quebec) comme membre « régulier » ou « club », sera acceptée pour la randonnée dans nos sentiers.

L'assurance-responsabilité de Cheval Québec vous protège lors d'activités équestres non commerciales. Exclusions : course de chevaux avec pari-mutuel, rodéo (monte de taureaux sauvages, monte de chevaux sauvages, terrassement du boeuf, etc.) et toutes activités commerciales*.

***Définition d'une activité commerciale :**

- Toute activité pour laquelle une personne reçoit une rémunération, qu'elle soit sous forme de salaire ou de pourboire;
- Toute activité grand public lors de laquelle des propriétaires de chevaux offrent leurs services bénévolement à des groupes d'individus (ex. : cabane à sucre, fêtes foraines, CPE, activités municipales, etc.);
- La demi-pension. Tout propriétaire désirant offrir un cheval en demi-pension doit détenir une couverture d'assurance responsabilité auprès de son assureur habitation ou peut se procurer une assurance spécifique à la pension à taux préférentiel auprès du courtier BFL Canada.

Pour toute question concernant l'assurance :

Denis Roy - **C. D'A. Ass. - R.I.B. (Ont)**
Courtier d'assurance de dommages
Courriel: droy@bflcanada.ca

BFL CANADA, risques et assurances inc.
2001, av. McGill College, bureau 2200, Montréal QC H3A 1G1
Tél: 514 843-3632/ 1 800-465-2842